

La corporation du village d'Hochelaga va présenter une requête à la législature afin de faire légaliser un emprunt de \$125,000.

Voici quels sont les divers travaux auxquels doit s'appliquer cette somme :

10. Elargissement des rues et chemins actuels, et ouverture de nouvelles rues ;

20. La pose de tuyaux pour alimenter le village d'eau ;

30. La construction de canaux d'égoût et de drainage ;

40. L'achat d'un terrain pour bâtir un marché, qui devra servir en même temps d'hôtel-de-ville.

Le gaz brille aujourd'hui dans les rues d'Hochelaga et éclaire la plupart des établissements publics. Cette localité, grâce au prolongement des quais, à l'établissement de diverses manufactures, et aux ventes de terrains faites et à faire, ne peut manquer de devenir sous peu très-importante et fort prospère.

Un cas délicat en matière d'extradition vient d'être décidé par Son Honneur le Juge Casault. Il s'agissait de remettre aux autorités françaises la personne d'un nommé Adolphe Tasmacher, arrêté dès son arrivée en Canada, pour détournements commis dans une grande maison de commerce de Paris. Les avocats du prisonnier présentèrent une requête demandant un bref d'*habeas corpus*, et arguèrent que le crime imputé au prisonnier (embezzlement) n'est point compris parmi ceux mentionnés dans le traité passé entre la France et l'Angleterre en 1843 : qu'en conséquence le prisonnier a droit à son acquittement.

En substance, la décision de Son Honneur dit que l'acte impérial d'extradition de 1870 ne s'applique point au cas de l'inculpé, car cette extension du premier traité n'a fait que régler la procédure à suivre dans l'application des clauses du traité.

M. Langelier, M. P., représentait le Ministre de la Justice ; M. Colston, le Juge des Sessions ; M. Caron, les poursuivants.

Voici ce que nous empruntons au *Travelleur* de Worcester, Mass. :

« Dimanche dernier, grande assemblée à la salle St. Jean-Baptiste, pour passer des résolutions demandant le pardon de Lépine et l'amnistie pour les Métis.

« M. Ferd. Gagnon fut élu président de l'assemblée, M. Léandre Boudreau, vice-président et M. H. L. Rocheleau, secrétaire. Après les remarques par MM. Boudreau, Gagnon, Dr. St. Cyr, Dr. Jacques, Charles Lalime et P. Wilmot, les résolutions furent adoptées au milieu des applaudissements de l'assemblée.

« M. Louis Riel fut ensuite invité à prendre la parole et prononça un discours fort applaudi. »

On attend avec impatience la décision du gouvernement fédéral relative au canal Lachine. Le canal sera-t-il simplement élargi, ou en construira-t-on un second ? tel est l'état de la question. Pour le premier projet on prétend qu'il serait d'une exécution difficile, vu la cherté du prix des terrains. Le second plan a contre lui la fermeture nécessaire du canal actuel pendant au moins deux saisons d'hiver, et les manufactures établies sur ses bords en souffriraient naturellement. On répond à cette objection que le gouvernement, en concédant les prises d'eau, s'est réservé le droit, après avis préalablement donné aux intéressés, de retirer l'eau pendant cinq mois, quitte à perdre la rente d'une demi-année si le canal demeure à sec un mois de plus que le temps convenu.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

HISTOIRE

Quelques jours avant la disparition de la nouvelle année, la société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal célébrait son quatorzième anniversaire. Comme par son but et ses recherches la docte compagnie s'occupe spécialement de l'histoire des monuments du Canada, que cette période comprend les origines de la découverte, de la formation et de l'accroissement d'un pays autrefois français, nous croyons, dans l'intérêt de beaucoup de nos lecteurs, devoir mentionner les travaux recommandables de quelques-uns des membres de la société.

Ainsi le major L. A. H. Latour, a présenté à la société un charmant volume, sa

dernière œuvre, ayant pour titre : *Annuaire de Ville-Marie*. M. Alfred Sandham, a également offert un joli volume relié : *Montréal et ses Fortifications*. L'ouvrage contient des recherches précieuses sur les commencements si glorieux et si dramatiques de la colonisation française au Canada : les palissades indiennes, les fortifications de Champlain, les murs et les bastions commencés en 1717, par M. De Léry, ainsi que les diverses autres fortifications du temps passé.

M. Sandham a aussi communiqué à cette séance les armes historiques de l'ancienne Nouvelle-France.

M. Henri Mott a lu un consciencieux essai sur le « Vieux Fort de Chambly ». Cet essai est une magnifique page d'histoire, contenant tous les faits remarquables qui se rattachent à la fondation du fort, aux assauts qu'il soutint, aux combats qui se livrèrent aux environs, et enfin à ses ruines actuelles.

M. Alfred Sandham, Ecr., avait obligeamment prêté pour l'intelligence de ce morceau, les magnifiques cartes qu'il possède, et sur lesquelles se voient : le Fort St. Louis, plus tard Fort Richelieu, refait par M. De Sorel ; le Fort Ste. Thérèse, construit par M. De Salières, sur la rivière des Iroquois ; en outre, « un projet pour former un commencement de ville à Chambly, » fait à Québec, ce 25 septembre 1721.

Le numéro de ce mois du *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal* publiera cet essai, orné d'un *fac-simile* de ces divers plans et gravures.

Les MM. Dawson viennent d'éditer sous le titre : *the Water Highways of the Dominion* (Les Grandes voies navigables du Canada) une brochure fort utile due à la plume de M. W. J. Patterson. Ce petit opuscule du prix de 50 cents, donne la topographie du fleuve St. Laurent ainsi qu'une excellente description des canaux et autres voies navigables. On y trouve aussi des informations sur l'industrie des bois en hiver et un grand nombre de statistiques sur des sujets intéressants.

Les quelques lignes qui servent d'introduction à l'ouvrage font victorieusement ressortir l'importance et l'avenir de nos communications fluviales.

« Si, dit l'auteur, de quelque point que ce soit de la Manche Anglaise, l'on tendait un fil sur une sphère, et que l'on disposât ce fil de façon à ce qu'il se trouve sur la plus courte route à suivre pour atteindre Toledo, sur le lac Erié, on verrait clairement que la déviation du St. Laurent sur aucun des points de cette ligne, ne dépasse pas trente milles ; en outre, cette ligne se rapproche, dans la plus petite distance donnée, des voies de transport les plus économiques, les plus rapides, joignant ensemble les plus grands pays consommateurs de l'Europe, aux plus grands marchés producteurs de grains de l'Amérique. »

Tous ceux qu'intéresse la question sérieuse de la modicité des transports, des moyens à prendre pour faire bénéficier le Canada des avantages que sa position géographique lui assure, donneront à cette modeste brochure l'attention qu'elle mérite.

Plaisirs Champêtres! Tel est le titre d'une valse que l'éditeur de musique québécois, M. Lavigne, vient de faire paraître.

Cette charmante composition, œuvre de M. McNeil, organiste de Notre-Dame de Lévis, est dédié à S. H. le Lieutenant-Gouverneur. Le portrait fort ressemblant du premier officier de la province, M. René Caron, orne la couverture.

Les frais ombrages de Spencer Wood ont sans doute inspiré l'auteur, si l'on en juge par les formes rustiques des lettres qui composent le nom de la délicieuse retraite gouvernementale. A. A.

NOS GRAVURES

LA NOUVELLE ANNÉE

Ce qui constitue la force et le charme de l'allégorie, c'est l'universalité de son langage ; elle a été et restera de tous les temps, de tous les lieux. La précision, le mot technique, sont ses ennemis ; loin de définir l'idée, elle l'a fait naître, et, par les yeux, atteint l'âme ou l'esprit. Les enfants, les rêveurs, les poètes et les artistes, parlent sa langue couramment.

Ainsi, quel idiome pourrait traduire la multiplicité des pensées qu'éveillera la gravure représentant l'arrivée de la nouvelle année ? Des milliers de personnes l'interpréteront d'une manière différente, suivant leur âge, leur sexe ou leur profession. Les vieillards seront frappés des rides, du visage amaigri et de la barbe vénérable du temps, dont la faux et les ailes indiquent, hélas ! qu'il détruit impitoyablement ce qu'il a édifié avec amour, et qu'il s'avance ou s'enfuit avec une irréparable rapidité.

Les jeunes filles, les jeunes gens, eux, regarderont complaisamment les traits charmants et le front rayonnant d'espérance de l'année 1875.

Pour eux, l'amour-tambour qui, accroupi entre le Temps et la nouvelle année, bat l'aubade, c'est l'avenir plein de promesses, la réalisation des rêves caressés, des bonheurs entrevus : une promesse échangée, un aveu reçu, une carrière ouverte, etc., etc. Les enfants ne verront que la troupe bruyante et joyeuse de leurs camarades joufflus, brandissant leurs étrennes, et ils n'auront d'yeux que pour les beaux joujoux : chevaux à roulettes, portant crins et poil, trompettes sonores, châteaux suisses, tambours, sabres, arcs, pantins, polichinelles, etc., etc., qui forment le cortège habituel de la souriante déesse.

Les cœurs sensibles applaudiront à la charité que l'enfant fait à la pauvre ; le plus grand nombre, bien qu'il soit dissimulé derrière l'aile du temps, donneront qui un regret, qui une larme, au cercueil de l'année défunte 1874.

Et dire que ce Janvier, aujourd'hui le premier mois de l'année civile, en fut longtemps, à Rome, le onzième !

Jusqu'en 1563, en France, l'année commença à Pâques ; ce fut un édit royal de Charles IX qui fixa l'ouverture de l'année au 1er Janvier.

Un charmant espiègle devant qui l'on racontait l'autre jour ce dernier fait, nous répondit : Ce devait être un bon roi, et qui aimait bien ses sujets, puisque, sans son édit, les enfants seraient obligés d'attendre chaque année leurs étrennes jusqu'à Pâques !

LES VISITES DE LA NOUVELLE ANNÉE AU CANADA

Comme on peut le voir, les incidents de la petite pièce intime du jour encadrent notre gravure. Le visiteur à sa toilette, la tête partagée en deux par un savant coup de peigne, les moustaches lustrées à la pommade hongroise, s'arme pour les luttes courtoises des salons.

Il met tous ses soins et toute sa science à la confection du nœud de sa cravate : c'est là la pièce importante de l'armure moderne, l'Écu des anciens chevaliers.

Le porte-carte garni, en cas d'éventualités, le pardessus boutonné, la canne à la main, notre homme arpente bientôt les trottoirs couverts de neige.

Au dehors, les places et les rues sont en tout sens sillonnées par des visiteurs emportés au trot rapide de l'attelage.

Au haut de l'escalier de la maison où se rend notre homme, un favori du sort, à la bonne fortune d'esquiver la visite traditionnelle, car il dépose sa carte dans le plateau *ad hoc* que tend la domestique.

Arrivé devant le porte-manteau du vestibule, le visiteur répare par quelques coups de brosse les désordres de la marche ; puis, ému comme un conscrit à la première bataille, il s'avance la gorge sèche vers la redoute, c'est-à-dire vers le salon.

C'est en ce lieu que se joue la scène principale. Ici, l'attitude, les gestes, le ton de voix, la mise des personnages, tout a été étudié, et le silence même, aussi expressif qu'une pantomime, révèle le dénouement.

Les meubles du salon, les glaces, les lustres resplendissant d'éclat, les potiches de fleurs ont une physionomie sérieuse et digne, une sorte d'air officiel.

La porte s'ouvre et trois visiteurs s'inclinent dès l'entrée, tandis que la maîtresse de la maison, la sourire aux lèvres, la main tendue, à l'anglaise, s'avance à leur rencontre. A cet accueil aimable et empressé, l'on reconnaît les futurs danseurs des bals de la saison d'hiver.

L'un porte le *capot* de couverture, la taille emprisonnée dans la ceinture *fléchée*, les jambes garnies de bas de laine, les pieds chaussés de souliers de *chevreux* ; c'est le type élégant, presque aujourd'hui perdu, du costume national.

Son compagnon de droite disparaît, lui, sous les plis amples de la capote *Uster*, du nom de la ville d'Irlande où se fabrique cette étoffe ; celui placé au dernier plan est vêtu du *capot* en fourrure de *seal-skin* piqué.

Adossé à la cheminée, un homme grave, en *capot* de chat sauvage, essaie de prouver à une dame que l'habit ne fait pas le moine, pendant que la petite fille de la maison, bercée entre ses bras la poupée parlant, cadeau superbe de la grand-maman.

Dans les angles du salon, des groupes interrompent leur conversation à chaque entrée de nouveaux visiteurs.

Le chien du logis même, se rappelant les caresses et les morceaux de sucre reçus, souhaite la bienvenue à ses amis.

Au fond de l'appartement, dans une pièce attenante au salon, des commensaux du logis, qui, selon l'usage, vident un verre à l'hospitalité de l'amphitryon. Cette cérémonie mi-sérieuse et mi-comique, que ramène chaque premier de l'an, est un des traits de mœurs conservées en Canada.

En Europe, pays vieux et blasé, on place sous enveloppe les souhaits de bonne année, et le facteur du quartier se charge de les offrir aux destinataires.

Ici, la coutume exige qu'on les porte soi-même.

Qui s'en plaint ? Eh ! mon Dieu, tout le monde et personne.

N'en est-il point ainsi pour toutes les modes et tous les usages ?

LE LIVRE SÉRIEUX

Ces deux femmes élégantes, à demi-couchées sur les moelleux coussins d'un divan, sont ravissantes de naturel et de pose. Les détails de leur élégante toilette, et jusqu'à la décoration de cette sorte de boudoir sont délicieusement rendus.

Ce sommeil si calme et si tranquille qu'elle en est la cause ? Un livre, hélas ! mais, comme dit la légende explicative, un livre sérieux.

Est-ce une leçon aux auteurs ou le juste châtiement de la curiosité féminine ?

Le peintre Toulmouche pourrait seul nous le dire.

En tout cas, si de vieux savants en béquilles ou de graves hommes d'état, sourient de dédain et de pitié à la vue de cette scène, beaucoup de lectrices, en revanche, absoudront ces victimes, tant à cause de leur grâce, de leur beauté, qu'en vertu de la variante au précepte : Que celles qui n'ont point ainsi péché leur jettent la première pierre.